
Présidence : Suède

SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL PERMANENT (1298^e séance plénière)

1. Date : jeudi 14 janvier 2021 (par visioconférence)

Ouverture: 10 h 05

Clôture : 13 h 55

2. Présidente : Ambassadrice U. Funered

Avant d'aborder l'ordre du jour, la Présidente a souhaité la bienvenue au nouveau Représentant permanent de l'Italie auprès de l'OSCE, S. E. l'Ambassadeur Stefano Baldi.

3. Sujets examinés – déclarations – décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DE LA PRÉSIDENTE EN EXERCICE DE L'OSCE ET MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA SUÈDE, S. E. M^{me} ANN LINDE

Présidente, Présidente en exercice (CIO.GAL/1/21/Corr.1 OSCE+), Albanie (PC.DEL/5/21 OSCE+), Portugal-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/26/21), Fédération de Russie (PC.DEL/3/21), Azerbaïdjan (PC.DEL/2/21 OSCE+), Turquie (PC.DEL/25/21 OSCE+), Saint-Siège (PC.DEL/4/21/Corr.1 OSCE+), Arménie (annexe 1), Suisse (PC.DEL/11/21 OSCE+), Ukraine (PC.DEL/8/21/Corr.1), Kazakhstan (PC.DEL/15/21/Rev.1 OSCE+), Royaume-Uni (PC.DEL/6/21 OSCE+), Norvège (PC.DEL/13/21), Géorgie, Biélorussie (PC.DEL/12/21 OSCE+), Canada (PC.DEL/18/21 OSCE+), Bosnie-Herzégovine (PC.DEL/7/21 OSCE+), Turkménistan, Kirghizistan, Moldavie (PC.DEL/9/21 OSCE+), États-Unis d'Amérique (annexe 2), Mongolie, Japon (Partenaire pour la coopération), Afghanistan (Partenaire pour la coopération)

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Aucune déclaration

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Adieux au Représentant permanent de la Grèce auprès de l'OSCE, l'Ambassadeur A. Zannos* : Présidente, doyenne du Conseil permanent (Liechtenstein), Grèce

- b) *Adieux au Représentant permanent des États-Unis d'Amérique auprès de l'OSCE, l'Ambassadeur J. S. Gilmore III* : Présidente, doyenne du Conseil permanent (Liechtenstein), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/16/21)

4. Prochaine séance :

Jeudi 21 janvier 2021, à 10 heures, par visioconférence



1298^e séance plénière
Journal n° 1298 du PC, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION ARMÉNIENNE

Madame la Présidente,

La délégation arménienne accueille chaleureusement au Conseil permanent S. E. Ann Linde, Présidente de l'OSCE en exercice et Ministre suédoise des affaires étrangères, et la remercie d'avoir présenté le programme et les priorités de la Présidence suédoise.

Madame la Présidente en exercice,

Dès le début, l'Arménie a soutenu sans réserve la candidature de la Suède à la direction de notre Organisation en 2021. Notre appui a été suscité, notamment, par la détermination de votre pays à protéger et promouvoir nos valeurs européennes communes ainsi que les valeurs des droits de l'homme qui sous-tendent les principes fondamentaux de cette Organisation. Dans le même temps, il est évident qu'en assumant la Présidence de l'OSCE, la Suède non seulement bénéficiera du travail appréciable effectué pendant la Présidence albanaise et s'appuiera sur les réalisations de l'année dernière, mais sera également confrontée à certains des défis qui subsistent depuis 2020, notamment la pandémie de covid-19 et les conséquences du récent conflit qui a éclaté au Haut-Karabakh.

Le lourd impact de la pandémie de covid-19 et les graves conséquences humanitaires de ce conflit ont été désastreuses pour les populations d'Arménie et de l'Artsakh.

Du 27 septembre au 9 novembre 2020, l'Azerbaïdjan a lancé une offensive militaire préméditée contre l'Artsakh, provoquant la crise la plus intense et la plus destructrice de la région depuis les années 1990, en violation grave des accords de cessez-le-feu et du droit international humanitaire. Dans ce qui est devenu la plus grande escalade militaire en période de pandémie mondiale, l'Azerbaïdjan, avec la participation militaire et politique directe de la Turquie et de combattants terroristes étrangers, a mené des attaques massives contre l'Artsakh et sa population. La communauté internationale a assisté au recrutement, au transfert et au déploiement de combattants terroristes étrangers, à l'utilisation de bombes à fragmentation et de munitions chimiques, au ciblage délibéré de la population civile, notamment des femmes, des enfants, du personnel humanitaire et médical et des journalistes, à la destruction d'infrastructures civiles essentielles, à la torture, au traitement inhumain et dégradant des prisonniers de guerre ainsi qu'aux mutilations et autres atrocités commises par

la partie azerbaïdjanaise. La destruction et les tentatives d'appropriation du patrimoine culturel arménien se poursuivent malgré les assurances données au plus haut niveau. Tous ces actes répétitifs sans précédent par leur nature et leur ampleur se produisent dans la zone de responsabilité de l'OSCE et ont révélé les lacunes et les maux de cette Organisation.

L'incapacité à répondre correctement à ces nouveaux défis et menaces pour la sécurité, compte tenu, avant tout, des fonctions d'alerte précoce et de prévention des conflits et de la compétence de cette Organisation en matière de lutte contre le terrorisme, est extrêmement décourageante.

Une telle attitude passive de l'Organisation en temps de crise en matière de sécurité nuit considérablement à sa position et à sa pertinence dans l'architecture de sécurité européenne. Malheureusement, cette organisation n'est plus perçue par beaucoup comme une organisation responsable de la sécurité et de la coopération en Europe. À cet égard, nous nous félicitons de votre volonté d'« inspirer le changement, d'accroître la confiance et la sécurité », qui sont essentielles pour notre capacité à essayer de faire respecter le concept de sécurité globale de l'OSCE.

Votre Excellence,

Après la signature de la déclaration trilatérale du 9 novembre sur le cessez-le-feu, l'Arménie s'est engagée de bonne foi dans le processus de sa mise en œuvre et attend le même comportement responsable de la part de l'Azerbaïdjan. Malheureusement, en reniant sa propre signature et en violation flagrante du droit humanitaire international, l'Azerbaïdjan a violé le cessez-le-feu le 11 décembre, a lancé une opération offensive majeure et occupé les villages de Hin Tagher et de Khtsaberd dans l'Artsakh, faisant ainsi progresser ses positions militaires en violation de la ligne de contact établie par la déclaration trilatérale. À la suite de cette offensive, 64 militaires arméniens ont été faits prisonniers. La partie azerbaïdjanaise, notamment, a annoncé le lancement d'un processus de poursuite contre les prisonniers de guerre environ un mois après la capture des militaires arméniens, ce qui démontre que l'Azerbaïdjan utilise les prisonniers de guerre arméniens comme otages pour faire avancer son programme politique.

Jusqu'à présent, les négociations sur cette question n'ont donné aucun résultat. J'espère que la Présidence suédoise s'attachera également à obtenir la libération immédiate et inconditionnelle ainsi que le rapatriement des prisonniers de guerre arméniens et des otages civils, dont trois femmes, qui est une question purement humanitaire. Le monde civilisé devrait parler d'une seule voix et faire comprendre aux dirigeants de l'Azerbaïdjan que cette tactique d'intimidation et de prise d'otages, à quelque fin politique que ce soit, ne sera pas tolérée.

Dans ce contexte, une autre violation du cessez-le-feu a malheureusement eu lieu hier, dans la direction centrale de la ligne de contact entre les positions actuelles de l'Artsakh et de l'Azerbaïdjan, à la suite de quoi un soldat arménien a été gravement blessé. L'Arménie condamne fermement cette violation non provoquée de la déclaration trilatérale du 9 novembre sur la cessation des hostilités et appelle une nouvelle fois l'Azerbaïdjan à respecter ses engagements.

Madame la Présidente en exercice,

La situation actuelle au Haut-Karabakh est le résultat d'une violation flagrante des principes de l'Acte final de Helsinki, à savoir le non-recours à la menace ou à l'emploi de la force, le règlement pacifique des différends, l'égalité des droits et l'autodétermination des peuples, sans parler du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Il est donc illusoire de croire que le recours à la force, accompagné de crimes de guerre et de violations du droit international humanitaire, peut servir de base à une paix durable et durable.

Votre Excellence,

Nous nous félicitons de votre détermination à soutenir et à contribuer au règlement des conflits dans l'espace de l'OSCE. Nous notons avec satisfaction qu'en tant que Présidente de l'OSCE et membre du Groupe de Minsk, la Suède continuera de soutenir les efforts des coprésidents de ce Groupe pour un règlement pacifique, globale et durable du conflit au Haut-Karabakh. Une paix durable et viable dans la région ne peut être instaurée que par un règlement global du conflit comprenant la détermination du statut du Haut-Karabakh fondé sur la réalisation du droit à l'autodétermination du peuple de l'Artsakh, la libération de son territoire occupé, le retour en toute sécurité et dans la dignité de la population déplacée dans ses foyers et la préservation du patrimoine culturel et religieux de la région. Ce règlement implique de mener des négociations dans le cadre international reconnu des coprésidents du Groupe de Minsk.

En conclusion, la délégation arménienne vous souhaite, à vous et à votre équipe compétente, une Présidence fructueuse et productive. Soyez assurés que la Suède peut compter sur l'engagement constructif de l'Arménie dans les efforts qu'elle déploiera pour redonner à l'OSCE sa pertinence en tant que véritable organisation de sécurité. Nous nous réjouissons également à la perspective de coopérer avec votre Présidence pendant le trimestre de la Présidence arménienne du FCS.

Je vous remercie.



1298^e séance plénière
Journal n° 1298 du PC, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Madame Linde, Ministre des affaires étrangères,

Les États-Unis vous souhaitent la bienvenue au Conseil permanent en tant que Présidente en exercice de l'OSCE pour 2021. Je tiens à commencer par évoquer l'assaut lancé contre le Capitole américain le 6 janvier à Washington, qui visait à perturber le travail des représentants élus des États-Unis. Le Secrétaire Pompeo a déclaré à cet égard que l'anarchie, les émeutes et la violence sont toujours inacceptables. Des représentants de tout l'éventail politique américain ont demandé que les responsables soient tenus de rendre des comptes devant la justice, et cette procédure est en cours. Notre processus démocratique aux États-Unis va se poursuivre. L'investiture du président élu, M. Biden aura lieu le 20 janvier. Notre démocratie a déjà été mise à l'épreuve dans le passé et elle le sera à nouveau à l'avenir. De telles épreuves ne devraient jamais amener qui que ce soit, alliés, amis ou quiconque choisit de devenir un adversaire, à douter de la force des institutions démocratiques américaines ou de notre peuple. Nous apprécions le soutien des amis et partenaires du monde entier qui ont exprimé leur foi dans la force de la démocratie des États-Unis, y compris le vôtre, Madame Linde.

Madame Linde, Ministre des affaires étrangères,

Nous nous félicitons que vous ayez clairement énoncé vos principales priorités pour l'OSCE en 2021 et nous nous réjouissons à la perspective de travailler ensemble sur ces questions importantes. La première consiste à sauvegarder l'ordre de sécurité européen en défendant et en promouvant les principes de l'Acte final de Helsinki et les objectifs de la Charte de Paris. Nous convenons que c'est là notre priorité absolue cette année. Si nous ne faisons pas tous preuve de la volonté politique de respecter ces principes et engagements, l'Organisation deviendra globalement plus faible et moins efficace, et la paix et la sécurité de la région de l'OSCE seront menacées.

Malheureusement, un État participant continue aujourd'hui de faire preuve de mépris à l'égard des principes fondamentaux de l'OSCE en remettant en question de façon répétée, flagrante et délibérée la détermination de l'Organisation. Je note que la Russie adopte désormais une approche en matière de sécurité régionale qui diffère des principes de l'OSCE et de l'Acte final, qui ont été établis conjointement avec les dirigeants russes. L'évolution

apparaît notamment dans l'agression continue de la Russie en Ukraine, son occupation de certaines parties de la Géorgie, sa présence militaire continue en Moldavie, son soutien à la répression en cours en Biélorussie, l'intensification de la répression à l'intérieur de ses propres frontières et des activités malveillantes à l'étranger, ainsi que son utilisation de plus en plus complexe de méthodes hybrides pour saper la sécurité et les systèmes démocratiques. Cette approche va directement à l'encontre de l'un des principes fondamentaux que nous nous sommes tous engagés à défendre en 1975, à savoir le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de chaque État participant.

En Crimée, la Russie continue de punir activement ceux qui s'opposent à son occupation, notamment les Tatars de Crimée et les Ukrainiens de souche. Les États-Unis ne reconnaîtront jamais la prétendue annexion de cette région par la Russie et continueront à tenir Moscou responsable de son agression en Ukraine. Quel que soit l'avantage en matière de sécurité que la Russie pense avoir retiré, elle l'a obtenu au détriment des approches des États membres et de l'image négative qu'elle a renvoyée en raison de ses activités en Crimée, dont elle paie le prix.

Madame Linde, Ministre des affaires étrangères,

Nous nous félicitons du projet de la Suède de reconduire l'Ambassadrice Heidi Grau dans ses fonctions de Représentante spéciale en Ukraine et au sein du Groupe de contact trilatéral. Nous réaffirmons notre engagement ferme et inébranlable envers la Mission spéciale d'observation (MSO), dont la présence et les rapports sur les actes de violence quotidiens ont contribué à stabiliser ce conflit. Nous nous félicitons que les dirigeants de la MSO, tous les courageux observateurs et tous ceux qui ont intérêt à ce que l'environnement de sécurité européen soit solide, veillent à ce que la Mission puisse fonctionner librement et sans entrave afin de s'acquitter du mandat confié par le présent Conseil permanent.

Une autre des priorités de la Suède pour 2021 est de s'employer à régler les conflits dans l'espace de l'OSCE. Vous avez le soutien appuyé des États-Unis en la matière. Madame Linde, vous avez déclaré au début de ce mois que « l'OSCE peut servir de plateforme multilatérale fondamentale pour relever ces défis et construire ensemble des sociétés plus fortes ».

Nous devons continuer à accorder une attention particulière à la situation en Biélorussie et faire pression pour que des progrès soient accomplis dans la mise en œuvre des recommandations du rapport du Mécanisme de Moscou. Nous continuons d'appuyer fermement les efforts conjoints de la Suède et de l'Albanie visant à faciliter un véritable dialogue qui inclurait des représentants du Conseil de coordination biélorusse. L'Assemblée populaire de Biélorussie, prévue pour le mois de février, ne semble pas être en mesure d'établir ce type de dialogue dans ce pays. L'OSCE est bien placée pour soutenir les aspirations démocratiques du peuple biélorusse si on lui donne la possibilité de s'engager.

Les États-Unis se félicitent également du soutien apporté par la Suède aux efforts déployés par les coprésidents du Groupe de Minsk pour aider les parties à négocier un règlement politique à long terme du conflit au Haut-Karabakh. Nous apprécions que la Suède invite l'Ambassadeur Andrzej Kasprzyk à poursuivre son travail, et nous saluons la nomination du colonel suédois Claes Nilsson à la tête du groupe de planification de haut niveau.

Madame Linde, Ministre des affaires étrangères,

Nous sommes fermement convaincus que nous devons progresser cette année dans la dimension politico-militaire de l'OSCE. Les États-Unis sont honorés d'assurer la présidence du Forum pour la coopération en matière de sécurité au cours du premier trimestre de cette année et nous espérons que nous pourrions faire avancer nos objectifs communs en ce qui concerne l'ordre de sécurité européen. Un manque de transparence et de prévisibilité dans le domaine militaire alimente la méfiance et risque de provoquer de dangereux malentendus. C'est pourquoi les États-Unis s'associent à la Présidente en exercice et à l'écrasante majorité des États participants qui sont déterminés à moderniser le Document de Vienne. Nous sommes également heureux d'organiser les 9 et 10 février un séminaire de haut niveau sur les doctrines militaires, qui réunit tous les cinq ans les dirigeants militaires des États participants. Les États-Unis se félicitent de l'intérêt de la Suède pour le renforcement des activités de l'OSCE en faveur du programme sur les femmes, la paix et la sécurité. Parallèlement, nous continuons de soutenir le Dialogue structuré, qui apparaît comme un lieu d'échanges francs sur les défis actuels et de longue date en matière de sécurité et sur l'évolution de la perception des menaces.

Madame Linde, nous nous félicitons vivement de la troisième priorité déclarée de la Suède, qui met en avant le concept de sécurité globale de l'OSCE, en insistant particulièrement sur la démocratie, l'égalité et la liberté d'expression, y compris pour les membres des médias. Nos efforts sur ces principes ne sont nulle part plus visibles que lors de la réunion annuelle de l'OSCE sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine. Nous n'avons pas pu tenir cette réunion comme prévu en 2020 en raison de la pandémie. Je sais que la Suède partage l'avis des États-Unis selon lequel la réunion doit se tenir cette année. Il s'agit d'une partie essentielle du travail que nous accomplissons. Nous devons en outre assurer une participation élargie de la société civile aux réunions sur les engagements concernant la dimension humaine et d'autres instances de l'OSCE.

Nous nous réjouissons également de coopérer dans le cadre de la deuxième dimension et pensons que cela peut-être un domaine d'action concrète de l'OSCE, notamment en ce qui concerne la sécurité environnementale, l'autonomisation économique des femmes et la lutte contre la corruption. À cet égard, nous nous félicitons de l'intention de la Suède de soutenir le professeur Anita Ramasastry de l'université américaine de Washington, qui sera la nouvelle Représentante spéciale pour la lutte contre la corruption.

Bien entendu, tous ces efforts nécessitent des ressources suffisantes. Conformément aux buts et principes que nous avons régulièrement réaffirmés, les États-Unis appuient la dernière révision du budget unifié de 2021 présentée par la Suède. Il s'agit d'un changement de la politique américaine, qui s'engage désormais en faveur des programmes et des personnes qui œuvrent au sein de l'OSCE, en particulier au sein du Secrétariat et des autres organisations. Je rappelle que l'ancien Secrétaire général Thomas Greminger a plaidé de façon éloquente pour un financement suffisant de l'OSCE. Certes, les États-Unis n'ont pas adopté son approche dans son intégralité, mais il s'est montré très persuasif dans son appui à l'Organisation.

Bien que nous continuions à considérer que la croissance nominale nulle est un résultat optimal, la période exceptionnelle que nous traversons exige des mesures

exceptionnelles, et nous tenons à ce que l'Organisation et ses nouveaux dirigeants disposent d'une base financière solide pour faire face aux défis importants qui menacent actuellement notre sécurité commune. Nous espérons que les États participants parviendront bientôt à un consensus sur le budget. Si les États-Unis adoptent cette exception, qui les amènera à fournir des fonds supplémentaires, nous comptons sur une flexibilité, un fonctionnement coopératif et un engagement similaires à l'appui de ce budget.

Madame la Ministre des Affaires étrangères,

Les États-Unis travailleront en étroite collaboration avec la Présidence suédoise pour défendre les mandats des missions de l'OSCE, mettre en œuvre nos décisions collectives et veiller à ce que tous les États participants respectent nos principes et engagements communs. Nous souhaitons à la Suède beaucoup de succès en 2021.